COMITE REGIONAL de NATATION du LANGUEDOC-ROUSSILLON

Maison Régionale des Sports – Parc Club du Millénaire, Bât 31
1025 avenue Henri Becquerel 34000 MONTPELLIER
☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 🖷 : 04.67.82.16.86 - **E mail** : FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr

Procès verbal du Comité Directeur du 18 octobre 2008 à Montpellier.

Etaient présents :
Mmes Ludivine CRUBELLIER, Françoise JARROUSSE, Nathalie MIALANES, Anne SARRUS,
MM. Jean Marie APPENZELLER, Roger AZAM, Jean Paul BRUNETON, Marc CRUBELIER, Henri GASTOU, Dr. Yves JARROUSSE, Gérard NURIT, Roland PFISZTER, Michel PRECLOUX, Christian RICOME, Jacky VAYEUR, Gérard VERNEREY.
Etaient absents excusés :
Mmes Anne Marie AGEL, Karine LAFFONT, Valérie LAUNE,
MM. Christian BAUER, Robert GIL, Richard LAGRAVE, Mohamed MELLOUK, José GINE.
Membres invités présents :
MM. Thierry JAMET CTS Coordonnateur, Joseph BRITTO CTS, Dominique TRAIN Pt. CD GARD.
Membres invités absents :
Mme Anne RIFF,
MM. Jean Pierre CHAFES, Richard MARTINEZ CTS Pôle France, Jacques TUSET.

Le quorum étant atteint (16/24), la séance est déclarée ouverte par M. Jacky VAYEUR, Président du Comité régional. Il est 9 Heures 40.

Avant d'aborder l'Ordre du Jour, le Président du Comité Régional tient à féliciter et à remercier les rédacteurs des différents rapports qui vous seront présentés ce jour.

1.- Approbation des P.V. du Comité Directeur du 6 septembre 2008 :

Documents approuvés à l'unanimité des Présents.

2.- Informations communiquées par le Président :

2.1. **M. Jean Pierre CHAFES**, Président de la commission régionale de Natation Synchronisée a présenté sa démission. Pour précisions et explications se reporter au rapport de la CR Natation Synchronisée.

Dans l'attente de désignation d'un nouveau Président(e), le suivi sera assuré par Mme Nelly BRISSY, Secrétaire du Comité Régional.

2.2. **BEESAN pour athlètes de Haut Niveau** : Suite à demande de M. Jean Marie PORTES à la FFN, il y aura cette année ouverture d'un BEESAN Haut Niveau conduit par l'ERFAN en partenariat avec le CREPS. Cette demande concerne 6 candidatures de canet, y seront associés des joueurs de water polo. Dossier suivi par Thierry JAMET et Joseph BRITTO.

2.3. **Mise à jour des fiche de Pôle par les CTS** : Etablissement de ces fiches par M Thierry JAMET pour les pôles Espoir de SETE et de FONT ROMEU et M Joseph BRITTO pour les pôles de Water Polo de Sète et de Montpellier.

2.4. **Records et Meilleurs performances et Tableau des Récompenses Régionales en LR** : A prendre connaissance sur le site régional de ces performances tous bassins et du tableau des récompenses régionales. Si erreurs ou mises à jour incorrectes, adressez les justificatifs au siège du Comité Régional de Natation.

2.5 **Point sur l'E .N.F.** : M. Thierry JAMET nous avise, à ce jour que, 152 personnes ont suivi avec succès les cours de formation ENF1 dispensés par l' ERFAN du Comité Régional, la FNMNS et conjointement FMNS/ERFAN. La dernière séance aura lieu fin novembre 2008. Il signale l'urgence de mettre en place et débuter la formation ENF2 vraisemblablement de décembre à mars. Il souhaite connaître les dates, horaires et qui a participé aux passages des formations ENF1 pour l'ouverture de la formation ENF2 afin de satisfaire rapidement aux exigences de la natation synchronisée.

2.6. **Construction de piscines** : les dossiers concernant les villes de Sète et de Béziers seront présentés à la commission nationale CNDS.

2.7. **Meetings** : Un certain nombre de meetings figurent ou ne figurent pas sur les calendriers départementaux et régionaux. Ils sont donc à ce jour, non labellisés. Pour rectifier cette erreur, les membres du CD décident qu'il est encore possible de procéder à leur enregistrement (pour être entériné par vote lors de l'AG régionale du 15 novembre à Béziers), si les demandes parviennent au siège du comité régional avant 8 heures, le 14 novembre 2008.

2.8. **Réunion des Présidents régionaux du 10 octobre 2008** : (Extrait du PV)

a.- La Comptabilité des licences en fin de saison : Suite à un courrier émanant de la DTN transmis a un club. Celle-ci induit qu'un club n'aurait pas besoin d'être affilié à la FFN pour participer à la vie institutionnelle puisque des attestations émanant de la FFN pourraient valider le nombre de licenciés présents dans un club. Il s'agissait de permettre l'enregistrement de l'ensemble des licences délivrées, pendant la saison 2007/2008. Il existait en effet des difficultés à ce que cet enregistrement relève de la procédure habituelle de traitement informatique de la Fédération, puisque cette dernière était close au dimanche 7 septembre 2008 alors que les acteurs de l'Opération *Savoir Nager* avaient comme date butoir d'enregistrement et de bilan le mardi 30 septembre 2008. Pour la période du 7 au 30 du mois de septembre, il a donc été convenu que l'inscription au bénéfice de la saison 2007/2008 des quelques licences non encore enregistrées serait effectuée de manière manuelle.

Afin que ces licences soient bien créditées au profit des associations dont elles relevaient, le processus manuel prévoyait d'émettre des attestations sur le nombre définitif et complet de licences de ce club. Ce fonctionnement n'impliquait pour autant nullement le fait qu'une association pouvait se prévaloir de cette attestation pour échapper à la règle fondamentale de l'affiliation à la FFN pour participer aux activités fédérales, notamment institutionnelles.

Les présidents de comités régionaux préféreraient qu'il soit fait en sorte que les prochaines opérations se terminent le 31 août. D'autre part il est demandé au Secrétaire Général de confirmer à M. X que toute association pour prendre part à la vie, notamment démocratique, de nos institutions, en particulier les assemblées en cours, doit impérativement et préalablement être affiliée à la FFN pour la saison 2008/2009.

Il est par ailleurs confirmé que chaque club engagé dans cette opération savoir nager, recevra 15 euros par licence homologuée et un forfait de 1500 euros. Le Président n'acceptera plus que les courriers émis par les services fédéraux ne soient pas portés à l'approbation préalable de l'autorité référent.

b.- Création des CIAA dans les régions : Michel SAUGET, à l'aide du présentation Powerpoint, rappelle l'existence et les objectifs du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques, commission du CNOSF composée de 16 Fédérations et 2 groupements associés et présidé par Francis LUYCE. La mission est d'avancer ensemble sur les problématiques de l'ENF, de la Formation, des équipements et de leur utilisation.

La déclinaison régionale s'effectue sous l'égide des CROS, le Conseil Interrégional des Activités Aquatiques est constitué des Présidents régionaux des 15 Fédérations et des 2 groupements ; Il présente l'ENF et propose L'ERFAN pour former les évaluateurs.

Le Président est conscient que cette mise en place est difficile ; Les réticences individuelles et institutionnelles sont réelles mais il doit néanmoins constater une progression. A l'Assemblée générale de l'USEP, ces dispositions ont été très bien accueillies. Il importe d'avancer dans la constitution de cette structure au niveau régional. Elle est déjà constituée dans les régions Limousin, Lyonnais, Bourgogne avec des fonctionnements faibles mais

favorisés par la présence de collègues dans les CROS. Elle est en cours de constitution dans le Pays de Loire.
Le Président interviendra au Conseil Interfédéral auprès du Président du CNOSF et des autres Fédérations pour qu'ils donnent les instructions indispensables à leurs structures décentralisées afin de mettre en place cette disposition au même titre que les autres Conseils interfédéraux.
c.- Discussion concernant les diplômes ENF 1, 2 et 3et notamment sur la catégorie des 11 ans : pour éviter des incohérences soulignés par plusieurs participants, il est souhaité pour la saison 2008/2009, et à titre dérogatoire, que les jeunes nés en 1998 puissent participer aux épreuves du programme sportif fédéral dans les conditions suivantes :

- ⇨ Natathlon, Obligation d'être titulaire du Pass/Compétition
- ⇨ Epreuves interclubs et individuelles, aucune obligation

Les nageurs, nés en 1998, pourront se présenter au Pass/Compétition sans être titulaire du Sauv/nage et du Passeport de l'Eau.
Les passages de tests du dernier niveau seront organisés sous le contrôle des comités régionaux et les tests validés par les CTS.
d.- Modalités des organisations fédérales pour la saison 2008/2009 : Sur les meetings labellisés, la reconnaissance de ceux d'animation a été décidée le 14 mai 2006. Il s'agit de la 3e année d'existence de ce dispositif, mais les meetings d'animation ne sont plus reconnus comme des épreuves de référence ou qualificatives et elles ne permettent plus d'accéder à une série, ni de se qualifier à une épreuve de référence.
Par contre, les meetings qualificatifs se déroulant du 1er janvier au 31 mars 2009 permettent de se qualifier aux différents championnats et ils sont obligatoirement organisés en bassin de 50 mètres. Il existe 4 niveaux de label : international, national, régional, départemental ou local qui doivent répondre à un cahier des charges engageant l'organisateur et la FFN.
Les 3 premiers niveaux sont labellisés par la COF après avis des comités régionaux concernés, puis de la DTN, de la commission de natation course ou la commission des maîtres et enfin du département équipements.
Les informations ont été mises en ligne et l'échéancier a été respecté. La validation est intervenue le 24 juillet après étude des dossiers reçus en principe avant le mercredi 25 juin 2008.
De nombreux dossiers sont arrivés en retard et cela a perturbé l'examen de l'ensemble, la rigueur est absolument nécessaire. D'autre part, certains dossiers ont été présentés sur des imprimés ne concernant pas la labellisation (manifestations du calendrier national). La liste a été mise sur le site internet fédéral début septembre mais elle a subi des modifications du fait des régularisations survenues suite aux échanges avec les organisateurs. Les meetings locaux sont gérés par les comités régionaux lesquels transmettent la liste à la FFN pour information.
La question a été soulevée de savoir si les meetings inscrits dans le calendrier régional, conformément à la mise en place des programmes, répondaient au cahier des charges et devaient alors être proposées à la COF ou être validées par les comités régionaux puisqu'inscrites à leur calendrier. Certaines ont transmis leurs dossiers. Le Bureau réuni le vendredi 19 et samedi 20 octobre 2008 a décidé que la validation de ces meetings régionaux serait, à l'avenir, effectuée par les comités régionaux.
e.- Correspondants régionaux dans chaque secteur fédéral ; Communication entre la FFN et les échelons décentralisés : La quasi-totalité des Présidents régionaux se sont exprimés sur la mise en place d'un tel fonctionnement. Il ressort du débat une volonté réaffirmée des participants que toute évolution soit d'abord placée sous le contrôle du politique à qui revient les décisions. Multiplier les compétences techniques pourrait fait perdre l'actuel système fédéral et éloigne la vision politique. Certains évoquent l'absence de techniciens dans les régions et l'absence de moyens humains et matériels pour des bénévoles peu nombreux. Les Présidents délèguent mais il leur appartient de contrôler les activités et refusent les contacts directs hors de leur personne ou encore la centralisation au niveau des commissions fédérales, en citant en exemple la Natation Synchronisée.
Le rapporteur s'interroge sur les délégations évoquées et sur la communication avec les clubs, peu informés de la vie fédérale. Quels correspondants en Région pour les permanents

du Siège fédéral en cas d'indisponibilité d'un Président qui peut à terme avoir des difficultés à suivre seul tous les dossiers et être investi dans tous les domaines de compétence ? Quels principes et fonctionnement renouvelés pour mieux travailler ensemble ?
Les rencontres sont ponctuelles et non institutionnalisées.
Francis LUYCE constate que les Présidents régionaux sont dés lors très satisfaits du fonctionnement actuel et qu'ils assument les responsabilités de leur Comité régional. L'évolution ne peut être ignorée et il estime néanmoins utile d'apporter des correctifs et d'améliorer les moyens de communication dans le cadre d'une concertation réciproque. Il impose, d'une façon générale, que tout courrier individuel soient communiqués aux Présidents des régions et aux clubs concernés.
f.- Point sur le logiciel de traitement des compétitions de natation course : Gérard NURIT présente la philosophie du prochain logiciel et, à l'aide de diapositifs, explique les différentes possibilités techniques. Il repose sur la base de données fédérale ; Le traitement pour toutes les épreuves fédérales (nationales, régionales, interrégionales et départementales) pourra se faire soit : en ligne si la structure qui gère la compétition au bord du bassin dispose d'une connexion ou par extraNat pocket 'clé USB dans le cas de non disposition de connexion).
Pour les compétitions de clubs, celles-ci seront traitées directement avec la clef USB format PC3 temporairement. Le cheminement des résultats reste inchangé (CD, CR) Le délai de livraison précisé à l'Assemblée Générale d'Orléans sera respecté. Le Président de la commission informatique dont la mission était d'instaurer un système d'information appartenant à la Fédération remettra à Francis LUYCE le samedi 8 novembre les clefs attribuées aux structures décentralisées et aux clubs affiliés, le code d'accès personnalisé sera identique à celui d'extraNat appartient aux Présidents de chaque structure ou clubs.
Les présidents Régionaux se montrent satisfaits de la réalisation et du contenu de cet outil.
Le Secrétaire général rappelle la tenue à Rennes le samedi 30 octobre et le dimanche 1er novembre 2008 de la réunion des correspondants informatiques au cours de laquelle l'utilisation et les possibilités techniques de cet outil seront explicitées et détaillées, toutes les informations matérielles ont été diffusées.
Diverses questions techniques auxquelles a répondu Gérard NURIT ont été posées. La différenciation entre meetings d'animation ou qualificatifs sera précisée mais en tout état de cause les épreuves non validées par les comités régionaux ne seront pas enregistrables.
g.- La question des imprimés de licences : non utilisées et stockées dans les Sièges régionaux, est évoquée. Après avoir rappelé l'obligation des Présidents de clubs, qui engagent leur responsabilité civile à cet effet, de faire signer l'imprimé en raison du choix de l'assureur et de la volonté du pratiquant d'être licencié, il est convenu que l'impression et les envois de ce document ne se feront plus. L'imprimé respectant les obligations sus visées sera téléchargeable sur le Site à compter de la saison 2008/2009 dans un souci de développement durable.
h.- Madame la Trésorière a fait rappeler l'obligation des Présidents Régionaux de lui communiquer les rapports financiers de leur région. Il s'agit d'une demande ministérielle pour évaluer la valeur économique globale du fonctionnement de la discipline. Le Président Francis LUYCE compte qu'à l'issue des futures assemblées générales 2008/2009, l'ensemble des documents sollicités soit adressé sans restriction.
i.- En cas de carence ou de disparition d'un comité départemental, situations qui apparaissent, il appartient au comité régional d'administrer les activités de ce département, dans l'état actuel de la règlementation. Il est également rappelé la nécessité de transmettre au service juridique les modifications statutaires afin de permettre la vérification de leur compatibilité avec les statuts types ministériels et faire prononcer leur approbation.
j.- Le Président engage ses collègues à organiser avec les institutions sanitaires des forums de natation santé, comme cela a été le cas dans la région Centre et bientôt en Champagne Ardennes et dans le Nord Pas de Calais. Ces opérations entrent dans le nouveau concept développé par la Fédération sur cet aspect très recherché par les pratiquants et en utilisant les aides publiques existantes dans le domaine de la santé.
k.- Le Président informe de la tenue d'une réunion du CNDS équipements le lundi 20 courant ainsi que les inquiétudes suscitées par le désengagement financier de l'Etat, en

particulier au titre de 2009. Il importe maintenant de rechercher d'autres sources de financement. D'autre part, un échange de vues sur les équipements est prévu au CNOSF et la FFN y participera.

l.- Henri WACHTER, organisateur de la coupe de France des régions selon la nouvelle formule votée à l'unanimité par l'Assemblée d'Orléans, pose la question de son maintien en raison du nombre d'équipes engagées. Un tour de table montre que 6 régions ont programmées leur participation. La question sera tranchée par le futur comité directeur.

2.9. **Commission Electorale du Comité Régional** : Son rôle est de vérifier et valider les candidatures, son but est de mettre en place les scrutateurs. (Voir PV Joint)

2.10. **Assemblée Générale Elective de la FFN du 8 novembre 2008** : Les délégués titulaires en la personne de MM. VAYEUR et NURIT se sont désistés en faveur de MM. RICOME et PRECLOUX délégués adjoints qui représenterons avec M. JARROUSSE le Comité Régional. Départ groupé le 7 novembre 2008 à 7 heures 18 de Montpellier TGV.
Proposition accueillie chaleureusement appréciée de tous les présents.

3.- Préparation de l'Assemblée Générale :

Examen des rapports parvenus à ce jour au siège du Comité Régional de Natation du Languedoc-Roussillon. Présentation par le président qui souligne l'excellence de ces rapports transmis aux membres par courriel. Ils seront mis en ligne sur le site, après correction s'il y a, dès demain.

3.1. **Commission des officiels** Nathalie MIALANES et Robert GIL) : documents complets qui seront très utile lors de la mise en place du logiciel Natation Course.

3.2. **Commission Informatique** (Richard LAGRAVE) : 3° alinéa – Supprimer « chaque entraîneurs » En effet ce sont les dirigeants qui par principe préparent les compétitions.

3.3. **Commission Haut Niveau** (Michel PRECLOUX) : à relever la qualité du travail exécuté par Audrey LACAZE (dixit M. PRECLOUX).

D'autre part, la proposition consistant à réduire partiellement et proportionnellement suivant le nombre des licences le prix de la part régionale doit faire l'objet d'un examen et d'une étude chiffrée avant toute décision.

Prévoir réunion de la commission avant l'Assemblée Générale pour déterminer les options choisies et son coût.

3.4. **Commission Natation Synchronisée** (Jean Pierre CHAFES) : R.A.S.

3.5. **Commission Water Polo** (MM. Jean Marie APPENZELLER et Joseph BRITTO) :

Trois constats

A. L'activité « Loisirs » se développe très vite et prend le pas sur le sportif.
B. A noter la carence des Officiels. Très difficile de les convaincre de poursuivre leur carrière.
C. Egalement des soucis dans « l'encadrement » des sélections.

3.6. **Commission Natation Estivale** (Marc CRUBELLIER) : Au delà des problèmes récurrents, engouement pour le Water Polo et développement de la discipline Eau Libre. Par ailleurs amélioration de nos résultats en Coupe de France des Régions Estivale.

3.7. **Commission Natation Eau Libre** (Jacques TUSET) : Un regret – une absence totale de liaison vis à vis de la commission régionale que ce soit pour la Formation et l'examen des officiels et pour les compétitions.

3.8. **Commission Natation Sportive** (christian BAUER) :

Thierry JAMET signale que ce rapport comporte deux parties.

A. L'une concernant l'activité et les résultats
B. L'autre amenant un certain nombre de propositions, lesquelles doivent faire l'objet d'une réelle concertation avant de les soumettre à l'Assemblée Générale

Suite à discussion qui a suivi, la proposition de compléter ce rapport par un dossier complémentaire a été retenu.

Sur les sélections régionales pour les meetings internationaux

Conditions de Sélection MINIMES :

Tous minimes réalisant 1/2 (à définir après publication des grilles) performances de la grille de qualification des nationaux minimes 2008/2009, dans la période de qualification de la saison 2008/2009
Pourrait être associé à cette sélection Tous benjamins se classant dans les 8 premiers nationaux sur 2 épreuves au Natathlon 20008/2009
Meeting possible : Luxembourg
Conditions de Sélection CADETS/JUNIORS/SENIORS :
Tous Cadets réalisant 1/2 (à définir après publication des grilles) performances de la grille de qualification des nationaux cadets 2008/2009 dans la période de qualification 2008/2009
Tous juniors réalisant 1/2 (à définir après publication des grilles) performance de la grille de qualification des nationaux « jeunes » 2008/2009 dans la période de qualification 2008/2009
Tous séniors participant à 2 finales A des Nationaux de Montpellier
Meeting possible : Porto

Sur les projets d'aide financières aux clubs pour l'accès au haut niveau, pour proposition de prime de récompenses aux compétiteurs améliorant un record ou MPF tous bassins
Seront examinés en fonction du bilan de trésorerie et du prévisionnel et en fonction des aides à octroyer aux clubs labellisés avec décision avant Assemblée Générale.

3.9. **Divers**

A. Coupe de France du Futur laquelle est retirée du calendrier et remplacée par la Coupe du Développement : M Christian RICOME regrette cette décision, car elle permettait d'évaluer le travail des clubs formateurs.
B. Inter Clubs Benjamins : COUPE du DEVELOPPEMENT - Coupe Interclubs Jeunes 11, 12 et 13 ans - Date butoir : Avant le 17 mai 2009 - Lieu(x) : Laissé(s) à l'initiative des régions, départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Toutes les poules doivent être organisées le même week-end. Conclusion : Seules les équipes de club complètes et présentes le 10 mai 2009 à ALES, participantes à la finale régionale, peuvent être comptabilisées pour un classement et figurer au classement général de la Coupe du Développement. Il l'est possible aussi pour les autres équipes à condition de participer le même jour à des Inter clubs départementaux.
C. Présentation du logiciel Natation Course : Un diaporama est présenté et commenté par Gérard NURIT . Sachant que ce logiciel sera testé aux championnats de France Open 25m à Angers et que, sauf imprévu, il sera à la disposition des comités et clubs fin décembre 2008.

3.10. **Classement National Inter Clubs T.C.** : Suite à la constitution du classement des clubs de la saison 2008/2009 par la FFN, il s'avère que nous constaterons que le dénombrement des points ne correspondra pas à la réalité (manque d'équipes classés aux IC TC, aux Inter Clubs Benjamins…)
Le Président s'engage à adresser à tous les clubs du Comité Régional LR le tableau de chaque club tel qu'il a été établi par la région en comptabilisant tous les points, pour faire valoir et servir ce que de droit.

4.- Bilan financier de l'exercice 2007/2008 (Jean Paul BRUNETON) :

Une approche de ce bilan fin septembre permet de dire que le budget prévisionnel a été réalisé et que les dépenses seront pratiquement équilibrées avec les recettes.

Compte d'exploitation et bilan définitif sont en cours d'élaboration par notre Expert Comptable.

5.- Adoption des documents suivants annexés au P.V. :

5.1. **Décompte des licences par clubs de l'exercice 2007/2008** : Total de 7441 licences en baisse de 200 par rapport à l'an dernier.

5.2. **Décompte par club des licences et du nombre de voix des représentants à l'AG du 15/11/2008** :

Club	Nom club	Département	Nb licences	Dpt	2007	2006	Voix
1	CN CASTELNAUDARIEN	AUDE	114		108	124	4
2	CLUB NAUTIQUE CARCASSONNE	AUDE	182		167	146	5
3	CERCLE DES NAGEURS NARBON	AUDE	150		148	132	4
4	CLUB NAUTIQUE MONTREAL	AUDE	34		30	21	2
5	CERCLE DES NAGEURS LIMOUXINS	AUDE	357		273	347	9
6	CERCLE NAGEURS QUILLAN	AUDE	47		63	77	2
7	A NARBONNAISE OMNISPORT	AUDE	7		6	5	1
8	CORBIERES MINERVOIS NATATION	AUDE	39		49	45	2
9	AQUA CLUB TREBEEN	AUDE	79		70	61	3
10	NOUVELLE VAGUE	AUDE	29		27	18	2
	Comité de l'AUDE			**1038**	941	976	**34**
11	LAUDUN L'ARDOISE AQUATIQUE C	GARD	115		93	93	4
12	AC DE LA GARDONNENQUE	GARD	6		3	0	1
13	NC VIGANAIS	GARD	187		168	169	5
14	ASSOC SPORTIVE SALINDRES	GARD	99		106	96	3
15	NAUTIC CLUB NIMOIS	GARD	1112		1340	1273	17
16	SP OLYM BAGNOLS MARCOULE	GARD	42		33	41	2
17	DAUPHINS LA GRAND COMBE	GARD	29		54	54	2
	A C V VAUVERT	GARD			47	48	
48	CERCLE NAUT.CEVENNES ALES	GARD	337		325	313	8
19	ASSOC SPORT VILLENEUVE	GARD	114		100	99	4
20	ASSO.NAUTIQUE ST GILLES	GARD	375		349	350	9
21	BEAUCAIRE AQUATIC CLUB	GARD	88		86	80	3
	Comité du GARD			**2504**	2704	2616	**58**
	MONTPELLIER PLONGEE ENFANTS	HÉRAULT				3	
	L'EAU LIVE	HÉRAULT				3	
23	AS LA VAGUE LODEVOISE	HÉRAULT	29		35	40	2
24	PALAVAS NATATION SAUVETAGE	HÉRAULT	31		0		2
25	DAUPHINS FOOTBALL C.SETE	HÉRAULT	211		168	139	6
26	MONTPELLIER AGGLO.NATATION U.C	HÉRAULT	231		264	267	6
27	ASPTT MONTPELLIER	HÉRAULT	222		200	207	6
28	FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE	HÉRAULT	81		81	97	3
29	DOCKERS CLUB SETOIS	HÉRAULT	140		126	138	4
30	CERCLE NAGEURS BITERROIS	HÉRAULT	342		368	340	8
31	MONTPELLIER PAILLADE NAT	HÉRAULT	164		165	167	5
32	A S C BEZIERS NATATION	HÉRAULT	3		24	21	1
33	BEDARIEUX NAUTIC CLUB	HÉRAULT	27		32	34	2
34	CERCLE AQUATIQUE PISCINOIS	HÉRAULT	142		135	118	4
35	CERCLE DES NAGEURS DE LUNEL	HÉRAULT	314		223	60	8
36	A A S S SECTION NATATION AGDE	HÉRAULT	53		106	85	3
37	DAUPHINS DE CLERMONT	HÉRAULT	79		87	80	3
	UNION SPO.NAG.MONTPELLIER	HÉRAULT				5	
38	MONTPELLIER NATATION SYNCHRO.	HÉRAULT	225		220	239	6
39	MONTPELLIER WATER POLO	HÉRAULT	121		111	75	4
	EMERGENCE AU FIL DE L'EAU	HÉRAULT				32	
40	ODYSSEUM NATATION	HÉRAULT	36		34	7	2
	Comité de l'HERAULT			**2451**	2379	2157	**75**
41	EVEIL MENDOIS NATATION	LOZÈRE	187		224	213	5
42	CERCLE NAGEURS D'ATLANTIE	LOZÈRE	71		115	109	3
43	LANGOGNE NATATION	LOZÈRE	13		22	36	1
	Comité de la LOZERE			**271**	361	358	**9**
44	COLL. INT DES NAGEURS ASSOCIES	PYRÉNÉES-ORIENTALES	17		19	29	1
	A S C C NATATION	PYRÉNÉES-ORIENTALES				5	
45	CANET 66 NATATION	PYRÉNÉES-ORIENTALES	480		500	493	11
46	CERCLE NAGEURS SAUV. ST ESTEVE	PYRÉNÉES-ORIENTALES	129		131	165	4
47	CERCLE NAGEURS ST CYPRIEN	PYRÉNÉES-ORIENTALES	151		153	153	5
48	PERPIGNAN ROUSSILLON O.N	PYRÉNÉES-ORIENTALES	105		140	156	4
49	CN.DE FONT-ROMEU/CERDAGNE	PYRÉNÉES-ORIENTALES	94		83	81	3
50	PERPIGNAN NATATION	PYRÉNÉES-ORIENTALES	36		38	51	2
51	AQUA SPORT ST CYPRIEN	PYRÉNÉES-ORIENTALES	105		94	85	4
52	CERCLE NAGEURS CERETANS	PYRÉNÉES-ORIENTALES	60		77	45	3
	Comité des Pyrénées Orientales			**1177**	1235	1263	**37**
		TOTAL	**7441**	7441	7620	7370	**213**

5.3. **<u>Liste de candidatures à l'Assemblée Générale Elective du 15 novembre 2008</u>** : Après examen des dossiers, et sous réserve, après vérification, que tous les candidats (es) soient licenciés à la F.F.N. pour la saison en cours, les candidatures suivantes sont déclarées valides :

TITRE	NOM	PRENOM	Collège
Monsieur	APPENZELLER	Jean-Marie	Masculin
Monsieur	AZAM	Roger	Masculin
Monsieur	BAUER	Christian	Masculin
Monsieur	BRUNETON	Jean-Paul	Masculin
Monsieur	CRUBELLIER	Marc	Masculin
Mademoiselle	CRUBELLIER	Ludivine	**Féminin**
Monsieur	DUMOTIER	Eric	Masculin
Monsieur	GIL	Robert	Masculin
Madame	JARROUSSE	Françoise	**Féminin**
Monsieur	JARROUSSE	Yves	Masculin
Monsieur	LAGRAVE	Richard	Masculin
Madame	MIALANES	Nathalie	**Féminin**
Monsieur	NURIT	Gérard	Masculin
Monsieur	PFISZTER	Roland	Masculin
Monsieur	PORTES	Gérard	Masculin
Monsieur	PRECLOUX	Michel	Masculin
Monsieur	RICOME	Christian	Masculin
Madame	SARRUS	Anne	**Féminin**
Monsieur	TRAIN	Dominique	Masculin
Monsieur	VAYEUR	Jacky	Masculin
Monsieur	VERNEREY	Gérard	Masculin

Ces Candidatures sont au nombre de 21 (4 femmes et 17 hommes) pour un comité de 24 membres au plus.

5.4. **Récompenses régionales de la saison 2007/2008** : Après examen des candidatures aux différents niveaux, la liste des récipiendaires et la suivante :

						2 ans	4ans	6ans	8ans
	Titre	**NOM**	**Prénom**	**Club**		**Bronze**	**Argent**	**Vermeil**	**Or**
1	Monsieur	BARATHIEU	Patrice	AS Salindres	Proposition	2008			
2	Monsieur	COSSON	Eric	Béziers CNB	Proposition	2008			
3	Monsieur	COSSON	Jacky	Béziers CNB	Proposition	2008			
4	Monsieur	DELLUC	Gilles	ASPTT	Proposition	2008			
5	Monsieur	DEMAZURE	Yves	SO Bagnols	Proposition	2008			
6	Monsieur	GIRALT	Guy	DFC Sète	Proposition	2008			
7	Monsieur	JAMET	Philippe	Montpellier UC	Proposition	2008			
8	Monsieur	MICHELARD	Frédéric	SO Bagnols	Proposition	2008			
9	Monsieur	PAGES	Marc	CN Montréal	Proposition	2008			
10	Monsieur	PAILHES	Gilles	AS Salindres	Proposition	2008			
11	Monsieur	SPILLIAERT	Christophe	Montpellier WP	Proposition	2008			
12	Mademe	SUDRE	Caroline	Perpignan RON	Proposition	2008			
13	Mademe	VERNEREY	Monique	NC Nimes	Proposition	2008			
14	Monsieur	VEZON	Fabrice	NC Nimes	Proposition	2008			
1	Monsieur	VENTURI	Jean-françois	DFC Sète	Proposition	2001	2008		
2	Monsieur	GRACIA	Cédric	Lézignan MJC	Proposition	2003	2008		
3	Madame	KEITEL	Claude	ASPTT Montpellier	Proposition	2003	2008		
4	Madame	THIVOLLE	Brigitte	Alès CNCA	Proposition	2003	2008		
5	Monsieur	CALATRABA	Michel	Montpellier ANUC	Proposition	2004	2008		
6	Monsieur	GIL	Robert	Canet 66	Proposition	2004	2008		
7	Madame	MARTIN	Nicole	Castelnaudary CN	Proposition	2004	2008		
1	Monsieur	PATA	Thierry	Canet 66	Proposition	X	2001	2008	
2	Monsieur	ANGOT	Daniel	Alès CNCA	Proposition	1998	2002	2008	
3	Monsieur	CONTE	Serge	DFC Sète	Proposition	1998	2002	2008	
4	Madame	DUMOTIER	Nicole	Bagnols OB	Proposition	1998	2002	2008	
1	Monsieur	AUDOURENQ	Roger	ASPTT Montpellier	Proposition	1989	1993	2000	2008
2	Madame	RODAU	Marie	Amélie Palalda	Proposition	1991	1995	1999	2008

5.5. **Les ristournes Régionales** :

Le total général des licences est de 7441

Désignations	Total
AUDE	847.65 €
GARD	1 743.14 €
HERAULT	1 833.78 €
LOZERE	176.77 €
PYRENEES ORIENTALES	835.18 €
TOTAL	**5 436.52 €**

5.6. **Participation organisation, engagements aux compétitions** :

Date	Date	Lieu	Objet		Ristourne
23-nov-07	25-nov-07	MONTPELLIER	Circuit Coupe de France	N	
7-déc-07	9-déc-07	NIMES	Championnats de France 25 m	N	
16-déc-07	16-déc-07	MONTPELLIER ASPTT	1ère Etape du Circuit Régional	R	200.00 €
22-déc-07	23-déc-07	MONTPELLIER Antigone	Interclubs Régionaux Toutes Catégories	R	
8-mars-08	9-mars-08	MONTPELLIER Antigone	2ème Etape du Circuit Régional	R	200.00 €
30-mars-08	30-mars-08	Alès	Championnats Régionaux Benjamins	R	200.00 €
4-mai-08	4-mai-08	Saint CYPRIEN	3ème Etape du Circuit Régional	R	200.00 €
9-mai-08	12-mai-08	MONTPELLIER	Cpe de France Minimes/Cadets des Régions	N	
17-mai-08	17-mai-08	Nimes	Chpts Régionaux des Maitres	R	
8-juin-08	8-juin-08	Alès	Finale Régionale Interclubs Poussins	R	200.00 €
8-juin-08	8-juin-08	Alès	Finale Régionale Interclubs Benjamins	R	
8-juin-08	8-juin-08	Alès	Finale Régionale Interclubs Minimes	R	
28-juin-08	29-juin-08	MONTPELLIER Neptune	Meeting Régional de Classement	R	200.00 €
23-août-08	24-août-09	CERET	Championnat régionalété	R	200.00 €
			TOTAL		**1 400.00 €**

5.7. **Mises à disposition par les clubs de cadres pour encadrerement des stages et sélections** :

Prénom et Nom	Sélection	Club	Montant
Laurence FERRER	**BENJAMINS** au 11ème Meeting de la ville de **Seynod** du vendredi 2 mai au dimanche 4 mai 2008	Canet Natation 66	100.00 €
Sébastien ANDRIEUX	**BENJAMINS** au 11ème Meeting de la ville de **Seynod** du vendredi 2 mai au dimanche 4 mai 2009	CNC Alès	100.00 €
Lionel BARNADES	**MINIMES CADETS** à **Montpellier** du jeudi 8 mai au samedi 10 mai 2008	CNS St Estève	100.00 €
Sylvain AVARGUEZ	**MINIMES CADETS** à **Montpellier** du jeudi 8 mai au samedi 10 mai 2009	ASPTT Montpellier	100.00 €
Michel AMARDEILH	**MINIMES CADETS** à **Montpellier** du jeudi 8 mai au samedi 10 mai 2010	AC Trébes	100.00 €
Olivier LEBRETON	**MINIMES CADETS** à **Montpellier** du jeudi 8 mai au samedi 10 mai 2011	Montpellier UC	100.00 €
DUMAS Bruno	**MINIMES 2 CADETS JUNIORS** au Meeting International de **Porto (Portugal)** du vendredi 30 mai au 1 juin 2008	ASPTT Montpellier	100.00 €
Pancho GURKOV	**JUNIORS SENIORS** à la Mare Nostrum de **Barcelone** du lundi 9 juin au mercredi 11 juin 2008	Montpellier UC	100.00 €
François VILA	**Mémorial Emile Bourrut Water Polo–** Istres 10 et 11 mai 2008	DFC Sète	100.00 €
Gilles MICHEL	**Mémorial Emile Bourrut Water Polo–** Istres 10 et 11 mai 2009	CN Atlantie St Chély	100.00 €
Gilles MICHEL	**Regroupement Filles Zone WP LR 2008** - SETE dimanche 9/03/08	CN Atlantie St Chély	100.00 €
Fabien VASSEUR	**Stage WP Joueurs nés en 94 et 95** à Sète du 14 au 17 avril 2008	Montpellier WP	200.00 €
François VILA	**Tournoi WP de RECCO 16 et 17/02/08 – 8 équipes**	DFC Sète	100.00 €
François VILA	**Stage de préparation WP des 15 ans – Sète du 19 au 22 février 08**	DFC Sète	100.00 €
François VILA	**Tournoi Inter Zones WP des 15 ans à La Rochelle**	DFC Sète	100.00 €
			1 600.00 €

5.8. **Attribution spécifique du Comité Régional de Natation LR aux clubs gérants l'Accès au Haut Niveau** : Elle sera d'un montant de 6080 euros.

L'0rdre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 05.

Le Président du C.R.

Jacky VAYEUR